

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
13 novembre 2003
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 10 novembre 2003, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Depuis sa création, le 15 avril 1995, le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie a appuyé mes efforts en faveur de la paix et de la réconciliation en Somalie par des contacts avec les dirigeants somaliens, les organisations civiles et les États et organisations concernés. Le Bureau a également suivi étroitement la situation concernant la Somalie et à l'intérieur du pays et m'a apporté son concours pour présenter des exposés périodiques et des rapports écrits au Conseil.

Au cours de l'année écoulée, le Bureau a participé activement aux efforts déployés pour appuyer la Conférence de réconciliation nationale en Somalie, sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale sur le développement. En outre, comme je l'ai indiqué dans mon rapport du 13 octobre 2003 (S/2003/987), le Bureau et l'équipe de pays des Nations Unies s'attachent activement à élaborer un plan de consolidation de la paix qui sera appliqué en Somalie dès qu'un accord définitif aura été conclu à la Conférence.

Une fois qu'un accord aura été conclu et que la situation en matière de sécurité se sera améliorée, je soumettrai une proposition pour l'établissement d'un bureau de consolidation de la paix en Somalie, en même temps que les ajustements éventuellement nécessaires au mandat du Bureau politique. J'ai l'intention de maintenir les activités du Bureau pendant l'exercice biennal 2004-2005 avec le niveau de ressources actuel.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. Annan

